

# Economie familiale interjurassienne



## Procès-verbal - 3<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 29 mai 2010 à 14h00 - Fondation rurale interjurassienne, Auditorio

**Présences :** 24 personnes (détail selon liste de présence)

**Excusés :** 8 personnes (détail selon liste de présence)

FK ouvre l'assemblée à 14h00

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
1.	<p>Ouverture de l'assemblée et solutions</p> <p>La présidente, Fadienne Klötzli (FK) ouvre l'assemblée et salue les personnes présentes. Elle salue particulièrement Mme Barbara Kaufmann, présidente de l'Ortra de l'intendance Suisse, Mme Tschanz, représentante de l'Union des paysannes du Jura bernois, M. Girardin, directeur de la FRI et M. Odlet, responsable du département de la formation professionnelle et continue au sein de la FRI.</p> <p>Elle mentionne que la convocation a été envoyée selon les délais stipulés dans les statuts. Aucune modification de l'ordre du jour n'a été demandée.</p> <p>D'autre part, étant donné que les deux vérificateurs des comptes se sont excusés, les comptes n'ont pu être vérifiés. FK demande si une personne de l'assemblée serait disposée à contrôler les quelques écritures et pièces comptables de l'exercice 2009.</p> <p>➤ <b>Mme Sieber accepte de contrôler les comptes d'EFI.</b></p>			
2.	<p>Désignation des scrutateurs-trices</p> <p>➤ <b>Mme Gigon et M. Hofer sont désignés comme scrutateurs.</b></p>			
3.	<p>PV de l'AG du 5 juin 2009</p> <p>Le PV de l'AG du 5 juin a été mis à disposition des personnes intéressées lors de l'envoi de l'invitation à l'AG. L1 tient quelques exemplaires imprimés à disposition. Le PV ne fait pas l'objet de remarques particulières.</p> <p>➤ <b>Le PV de l'AG du 5 juin 2009 est donc adopté.</b></p>			

Courtemelon, le 28 mai 2010

- 1 -

# Economie familiale interjurassienne



## Procès-verbal - 3<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 29 mai 2010 à 14h00 - Fondation rurale interjurassienne, Auditorio

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
4.	<p>Rapport de la présidente</p> <p>La présidente remercie les personnes présentes pour leur engagement et spécialement les membres du comité.</p> <p>Celui-ci s'est réuni 7 fois, a participé à 3 assemblées de l'Ortra de l'intendance suisse, notamment l'Assemblée générale du 6 mai 2009 à Gösgen.</p> <p>Ces séances sont toujours très intéressantes, car elles permettent de rester au courant de ce qui est développé au niveau national et c'est également l'occasion de nouer des liens avec les autres associations régionales.</p> <p>La 2<sup>ème</sup> assemblée générale d'Economie familiale interjurassienne du 5 juin 2009, c'est déroulé dans un climat un peu morose dû au manque de participation. En effet, seules 9 personnes étaient présentes, dont 1 membre actif, les 6 membres du comité, Mme Leuenberger qui représentait le comité de l'Ortra de l'intendance suisse et Mme Roy, présidente de l'Association des paysannes jurassiennes. C'est trop peu !</p> <p>Il est important que toutes les personnes concernées se mobilisent, car la reconnaissance professionnelle ou sein des différentes institutions ne pourra intervenir que si chaque personne se sente concernée et simple et réellement. C'est aussi en étant groupés et organisés que nos membres pourront faire reconnaître leur savoir-faire et leur implication décisive dans la bonne marche des différents établissements.</p> <p>Dans le cadre du dernier Salon de la formation professionnelle qui c'est tenu à Delémont en mars dernier, le comité a imprimé une banderole stipulant :</p> <p>«Un environnement propre, agréable et sûr grâce à l'intendance».</p> <p>Par ses nombreuses activités, le secteur de l'intendance participe au bien-être des résidents, patients ou clients. Que dire d'autre ? Sinon que le mot « propre » ne signifie pas uniquement « nettoyé » mais surtout net, pur, soigné, clair.</p>			

Courtemelon, le 28 mai 2010

- 2 -

# Economie familiale interjurassienne



## Procès-verbal - 3<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 29 mai 2010 à 14h00 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire

Délégations	Décisions	Qui	Quand
<p>Le fait de garantir aux bénéficiaires de prestations d'avoir des soignants qualifiés et de bénéficier d'actes de soins de qualité et performants ne suffit pas à leur bien-être. Être choysés et convaincus que tout est mis en œuvre pour le bien-être et la sécurité de nos patients ou résidents contribue grandement à leur sérénité.</p> <p>Le 19 novembre 2009, une petite délégation composée de Monsieur Olivier Girardin, directeur de la FRI, de moi-même et de Laurent Jollat est allé rencontrer Monsieur Receveur.</p> <p>L'objectif de cette rencontre était de sensibiliser M. Receveur à l'importance d'une bonne formation pour le personnel du domaine de l'intendance pour les différents lieux où l'intendance est présente.</p> <p>M. Receveur s'est montré très à l'écoute et a posé de nombreuses questions. Nous espérons sincèrement que cette entrevue puisse déboucher sur une embelle de nos conditions de travail dans le canton du Jura et que cela puisse servir d'exemple pour les cantons voisins.</p> <p>Pour donner suite à cette entrevue, nous avons été reçus avant-hier par deux chefs de service de la République et canton du Jura : M. Pettemand, chef du service de la santé et M. Veyo, chef de l'action sociale.</p> <p>Il résulte de cet entretien, qu'il est attendu de notre association de formaliser nos remarques, demandés et surtout nos motivations à former et à faire engager du personnel qualifié dans nos secteurs. Nous devons de plus démontrer que notre travail apporte un bénéfice réel aux institutions en termes financiers, qualitatifs et sociaux.</p> <p>Est-ce que les dotations accordées au secteur hôtelier pourront enfin être au niveau des exigences qui lui sont fixées ? Avec la préparation des ordonnances et autres décrets qui découleront de la nouvelle loi sur la gérontologie ainsi que la loi sur le financement des soins, c'est le moment opportun pour faire entendre notre voix.</p>			

Courtemeillon, le 28 mai 2010

- 3 -

# Economie familiale interjurassienne



## Procès-verbal - 3<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 29 mai 2010 à 14h00 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire

Délégations	Décisions	Qui	Quand
<p>Afin de pouvoir étudier cette problématique de manière approfondie, il faut mettre en place un petit groupe de réflexion dont le mandat sera de documenter l'importance et nécessité de pouvoir compter sur un service de l'intendance performant, donc suffisamment doté et bien structuré.</p> <p>Le comité se chargera de recueillir des informations relatives aux expériences vécues dans d'autres cantons.</p> <p>Finallement, la présidente remercie les entreprises qui ont gratifié leur personnel d'intendance d'une pause ou autre lors de la journée internationale de l'économie familiale et de l'intendance. Elle remercie encore le personnel d'intendance des établissements de la région, qui fournissent un travail considérable mais qui n'en sont que trop peu remerciés et encore si peu estimés.</p> <p>Le rapport de la Présidente est mis en discussion et M. Girardin (FRI) prend la parole. Il adresse les salutations de la FRI à l'Assemblée et relève que l'OrTra revêt un rôle important pour l'avenir du métier. L'école peut amener un certain nombre d'éléments (locaux, enseignants, soutien logistique à l'OrTra, appui politique), mais les personnes qui oeuvrent dans le terrain se doivent également de servir les rangs.</p> <p>La récente visite chez les chefs de service évoquée précédemment doit conduire à une réflexion. Il ne suffit pas de mettre en avant le nombre de personnes formées. Il faut également démontrer qu'une augmentation de la qualité des prestations est beaucoup plus rapide et évidente à constater avec du personnel qu'avec du personnel non formé. Il s'agit également de quantifier le nombre de personnes ayant suivi la formation initiale en intendance qui oeuvrent dans les institutions de la région. Pour cela, chaque membre se doit d'apporter sa contribution, afin d'épauler les membres du comité. Finallement, il s'agit de démontrer que pour les personnes qui se trouvent au centre des préoccupations de nos institutions, que c'est grâce à l'attention et au professionnalisme du personnel d'intendance, que leur séjour s'en trouve moins éprouvant, voire plus agréable.</p>			

Courtemeillon, le 28 mai 2010

- 4 -

# Economie familiale interjurassienne



## Procès-verbal - 3<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 29 mai 2010 à 14h00 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire

Délibérations	Décisions	Qui	Quand
<p>L'objectif prioritaire demeure la recherche de membres. Il est important que l'Orfa puisse compter sur l'appui de responsables d'établissements, de conseils de fondation ou d'administration : des personnes pouvant donc soutenir notre cause.</p> <p>Les autres objectifs que le comité s'est fixé restent proches de ceux de l'année passée, nous devons absolument continuer à construire des fondations solides avant d'élever des tours et surtout, nous avons besoin de plus de forces, d'idées et d'énergie en vue de faire avancer notre association.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>mettre sur pied un groupe de réflexion afin d'apporter un argumentaire aux chefs de services évoqués tout à l'heure ;</li> <li>faire reconnaître la formation initiale en interendance en tant que tel et obtenir une égalité de traitement avec les professions voisines (cuisiniers, ASSC). De jeunes GEF/GEI ont le même statut, le même salaire que d'autres personnes sans aucune formation. Ce n'est vraiment pas valorisant ni motivant pour nos jeunes ;</li> <li>participer à la mise sur pied des cours pour formateurs en entreprise organisés par l'Ecole de métiers de l'interendance ;</li> <li>participer activement aux cours interentreprises pour les 3 années de formation, car en principe, il est du ressort des associations professionnelles d'organiser et de dispenser ces cours ;</li> <li>initier la mise sur pied d'un réseau d'entreprises formatrices.</li> </ol>			

Courtemeillon, le 28 mai 2010

- 5 -

# Economie familiale interjurassienne



## Procès-verbal - 3<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 29 mai 2010 à 14h00 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire

Délibérations	Décisions	Qui	Quand
<p>6. Comptes 2009 et budget 2010</p> <p>Les comptes de l'année 2009 présentent un total des charges de CHF 1'188.45 pour un total des produits de CHF 1'163.80. Il en résulte une petite perte de CHF 24.65. Le budget 2010 est ensuite projeté. Il présente total des produits de CHF 2'505.00 pour un total des charges de CHF 1'950.00. Il en résulte un bénéfice de CHF 555.00.</p>			
<p>7. Rapport des vérificateurs des comptes</p> <p>Mme Sieber prend la parole et relève que l'association vit avec peu de moyens. Toutes les pièces lui ont été présentées et elle ne relève aucune anomalie dans les comptes.</p> <p>Elle suggère à l'assemblée d'accepter les comptes 2009 et de donner décharge au caissier et au comité.</p> <p>➤ <b>L'assemblée accepte les comptes 2009 et donne décharge au comité. Elle accepte également le budget 2010.</b></p>			
<p>8. Fixation des cotisations</p> <p>Le montant des cotisations avait été souhaité lors de l'AG de l'année dernière. Le comité suggère de ne pas modifier les cotisations qui sont les suivantes :</p> <p>Membre individuel : CHF 80.00 Membre collectif : CHF 150.00</p> <p>➤ <b>L'assemblée accepte de maintenir les cotisations selon la proposition du comité.</b></p>			

Courtemeillon, le 28 mai 2010

- 6 -

# Economie familiale interjurassienne



## Procès-verbal - 3<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 29 mai 2010 à 14h00 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
9. Admissions, démissions	<p>Deux démissions sont à déplorer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mme Isabelle Buffalo qui souhaite quitter le comité tout en restant membre de l'association. Elle est remerciée pour son engagement et une petite attention lui est remise</li> <li>▪ M. José Fortant de l'Hôtel de la Gare à Glovelier en raison de cessation d'activité (voyage à l'étranger).</li> </ul> <p>D'autre part, le comité est très heureux de compter sur les demandes d'admission de plusieurs personnes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mme Veena Gagnebin de l'Hôpital de St-Imier</li> <li>▪ Mmes Fabienne Lempen et Sabrina Wütrich de l'Hôpital de Moutier</li> <li>▪ Mme Fabienne Petracca du Home La Colline à Reconville</li> <li>▪ Mme Aline Gulgnard de la Résidence Hébron à Mont-Soleil</li> <li>▪ Mme Grezeria Kohler Gurtnier de Delémont</li> <li>▪ Mme Jocelyne Gigon de la Fondation Gérard Burrus à Boncourt</li> </ul> <p>D'autre part, Mme Stéphanie Noijeon remplace M. Alain Rohrbach pour l'Hôpital de St-Imier.</p> <p>RK remercie ces personnes pour leur intérêt et les incite à participer activement à la vie de l'association.</p> <p>➤ <b>Les démissions et les admissions sont acceptées par l'assemblée.</b></p>			
10. Informations de l'Ortra de l'intendance suisse	<p>Mme Kaufmann prend la parole et adresse les salutations à l'assemblée de la part de l'Ortra de l'intendance suisse et remercie le comité pour l'avoir conviée à l'AG.</p> <p>Nous savons tous ce qu'est la formation. Si nous cherchons la définition de formation, nous nous apercevons bien vite qu'il existe une quantité de différentes interprétations et de formules scientifiques, soit sur internet ou dans les différents dictionnaires. Voici une définition de Wilhem von Humboldt :</p> <p>« La formation décrit l'effort de former toutes les forces personnelles d'un être</p>			

Courtemeyon, le 28 mai 2010

- 7 -

# Economie familiale interjurassienne



## Procès-verbal - 3<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 29 mai 2010 à 14h00 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	<p>humain à un tout harmonieux. »</p> <p>L'Ortra de l'intendance Suisse s'investit depuis deux ans avec tous les moyens et toutes les forces disponibles pour les formations de base en interendance, qui ont été reconnues par la Confédération</p> <p>Par exemple dans la révision du plan de formation, l'optimisation des documentations de formation et la mise en place de l'attestation d'acquis des connaissances pour les employés en interendance (EEI). Celle-ci est momentanément testée en phase pilote dans différentes entreprises et sera remise pour la première fois à la fin de l'année scolaire 2010 à toutes les employées en interendance.</p> <p>Sous la régie de la CSFO nous avons pu réaliser l'an dernier un film qui donne un aperçu des deux formations de base, dans les trois langues nationales. Ce DVD peut être acheté à notre secrétariat. Nous avons également avec le SDBB, refait complètement le profil de nos professions. Il sera aussi à commander dès l'été 2010 à notre secrétariat.</p> <p>En collaboration avec la commission pour l'évolution et la qualité dans le secteur de l'intendance, nous préparons un questionnaire pour les futurs champs d'actions des GEI et EEI. Bien sûr ces futures adaptations seraient aussi valables pour les deux formations pour adultes. L'opinion des personnes travaillant sur le terrain est très importante. C'est seulement de cette façon que nous pouvons garantir une évaluation complète et orientée vers l'avenir.</p> <p>Le fait que vous soyez venus à cette assemblée, me montre, que vous êtes conscients de votre coresponsabilité à former des spécialistes qualifiés en interendance et que vous êtes prêts à vous investir. Pour ceci je vous remercie cordialement et je souhaite à votre comité beaucoup de joie et d'élan dans l'avenir pour ses activités variées.</p>			

Courtemeyon, le 28 mai 2010

- 8 -

# Economie familiale interjurassienne



**Procès-verbal - 3<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 29 mai 2010 à 14h00 - Fondation rurale interjurassienne, Auditorio**

	<b>Délibérations</b>	<b>Décisions</b>	<b>Qui</b>	<b>Quand</b>
11. Divers	<p>FK invite les personnes présentes à participer à la présentation de Mesdames Stéphanie Noiffean, Fabienne Lempin et Fanny Gogniat, qui ont suivi les cours du brevet de responsable de secteur hôtelier d'établissement. Le thème est le suivant :</p> <p>« Le brevet fédéral de responsable de secteur hôtelier d'établissement, quelle formation, quels avantages pour les entreprises ? »</p> <p>A l'issue de cette présentation, FK invite chacun à partager le verre de l'amitié et relève qu'il est offert par la Fondation rurale interjurassienne, institution qu'elle remercie chaleureusement pour le soutien qu'elle apporte à différents niveaux, notamment un soutien logistique pour la FRI mais surtout dans le cadre de la formation initiale et continue.</p>			

**FK clôt l'assemblée à 14h50**

Le secrétaire du jour :  
Laurent Joliat